



## COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

### Cours des collèges de Couvet et du « B8 » à Fleurier : quelques travaux pendant l'été pour le confort des élèves !

Sujette à bien des controverses depuis une bonne trentaine d'années, la cour des collèges de Couvet mérite un lifting pour qu'elle puisse retrouver sa fonction première !

Force est de constater que la cour sud des collèges de Couvet est un endroit où se côtoient piétons, propriétaires de chiens en balade, parents d'élèves attendant leur enfant, voire bien d'autres usagers qui n'auraient, en principe, aucune raison de se trouver dans une cour d'école lorsque les 250 élèves profitent d'une récréation bien méritée sous le contrôle de leurs enseignants.

Plusieurs projets ont été présentés au Conseil communal, mais sa rigueur à prioriser les investissements l'ont conduit à valider une version modeste du projet de réfection de cette cour. Ainsi, la période des vacances scolaires permettra le remplacement de toutes les bandes herbeuses par du bitume, alors qu'une délimitation claire entre les chemins piétons et la cour d'école sera créée plus tard dans l'année, au moyen de plots en bois brut, qui auront été préparés dans l'inter-

valle par notre service des forêts. Une contrainte s'est aussi invitée dans ce dossier : le chantier doit être terminé pour la fête nationale du Val-de-Travers qui se déroulera sur la place des collèges le 31 juillet.

Le secteur situé au nord des bâtiments a lui aussi fait l'objet d'une réflexion pour l'amélioration des conditions de circulation et de la sécurité des élèves, mais les montants en jeu ont imposé un report de ce projet à un futur exercice comptable.

La cour du collège « B8 » à Fleurier avait, elle aussi, besoin de quelques travaux pour améliorer le confort de ses usagers. Les machines de chantier seront donc également à l'œuvre cet été pour goudronner les parties herbeuses de la cour sud, alors que la partie nord a récemment été sécurisée par la pose d'une double barrière, dont la moins esthétique des deux sera vite dissimulée par une haie de charmilles qui ne manquera pas de prendre rapidement le dessus mais surtout qui confère aux 150 élèves du B8 la sécurité requise pendant leur récréation.



L'histoire de votre musée – Nouvelle politique muséographique : offrir un musée régional (14/24)

© MRVT



## Echo des autorités

### Accueil des gens du voyage à Noiraigue

Le sujet ayant suscité beaucoup d'émotion, le Conseil communal souhaite apporter un complément d'information concernant l'accueil temporaire de la communauté nomade qui a eu lieu à Noiraigue en juin dernier. Selon les renseignements reçus de la police, nous pouvons relever que le nombre de délits n'a pas augmenté durant cette période et qu'aucune plainte n'a été déposée suite au séjour des gens du voyage.

Si des infractions ont été commises, nous relevons que les per-

sonnes concernées ne se sont pas manifestées. Sans éléments factuels, il n'est pas possible de quantifier objectivement des nuisances.

Ceci dit, il est nécessaire de mentionner la présence de salissures humaines aux alentours du terrain mis à disposition ainsi que dans la forêt voisine. Le Conseil communal condamne fermement de tels agissements mais aimerait préciser que le nettoyage des lieux a été effectué par les nomades à la demande du Canton.

Enfin, nous aimerions souligner que tous les frais liés à ce séjour ont été pris en charge par le Canton (qui a en contrepartie encaissé 7'000 francs de taxe journalière de stationnement et 5'000 francs de garantie de la part des gens du voyage) et que cet accueil d'une semaine n'était pas un test pour le futur séjour d'autres communautés. C'était un cas exceptionnel qui va le rester.

## EN BREF

### Nouvelles prestations du Guichet unique

Depuis un mois, le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises ([www.guichetunique.ch](http://www.guichetunique.ch)) comprend une nouvelle prestation autrefois fournie uniquement par les communes. Pour les habitants de Val-de-Travers, il est maintenant possible de demander une attestation de domicile, de domiciliations précédentes ou de séjour directement depuis son ordinateur avec un paiement par carte de crédit. A terme, d'autres documents pourront compléter l'offre en ligne.

Les personnes n'ayant pas accès au Guichet unique peuvent toujours obtenir de tels documents en passant au Contrôle des habitants (rue du Temple 8 à 2114 Fleurier) avec une pièce d'identité ou en envoyant un courriel à [controle-des-habitants.vdt@ne.ch](mailto:controle-des-habitants.vdt@ne.ch) en y joignant une copie de la pièce d'identité. Chaque attestation est facturée 10 francs (montant fixé par la législation cantonale) auxquels il faut rajouter 10 francs de frais administratifs si le document est envoyé par la poste. Le paiement se fait par avance.

## ANNONCES

### Arrêtés de circulation routière

#### Expertise des ponts communaux

Le tonnage autorisé sur certains ponts des villages de Noiraigue, Travers, Couvet, Môtiers, Fleurier, Buttes et Saint-Sulpice doit être adapté. Dans l'attente de leur réfection, la circulation sera interdite aux poids lourds sur certains édifices.

Des mesures de restrictions de la circulation sont prises dans les rues suivantes :

- Allée du Centenaire à Fleurier
- Rue de l'Hôpital et rue des Sugits à Fleurier

Vous trouverez toutes les informations relatives à ces restrictions sur notre site [www.val-de-travers.ch/page/arretes-de-circulation](http://www.val-de-travers.ch/page/arretes-de-circulation) et sur notre page facebook.

### Délai d'inscriptions Foire de Couvet

Les sociétés et marchands intéressés à participer à la foire de Couvet, le vendredi 25 octobre 2019, sont priés de s'inscrire d'ici au 31 juillet 2019.

Renseignements et inscriptions : Commune de Val-de-Travers, Sécurité de proximité, Grand-Rue 38, 2108 Couvet, Tél. 032 886 43 40, Fax 032 886 43 49, [Securitepublique.vdt@ne.ch](mailto:Securitepublique.vdt@ne.ch).

### À la recherche d'un emploi ?

Consultez nos offres d'emploi sur Facebook, NEMO News et [www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi](http://www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Courses des aînés 2019

La commune de Val-de-Travers a la joie de vous annoncer les dates et lieux de destinations pour les courses des aînés 2019 :

- **Môtiers** – Mercredi 28 août 2019 – Giessbach  
Contact : Catherine Zbinden 032 861 36 60
- **Buttes** – Jeudi 29 août 2019 – Lucerne (panorama des Bourbaki)  
Contact : Huguette Thiébaud 078 689 19 46
- **Couvet** – Mardi 3 septembre 2019 – Berne (Gurten et Musée des sens)  
Contact : Béatrice Kaeslin 032 863 14 06
- **Travers / Noiraigue** – Jeudi 5 septembre 2019 – Chavannes-de-Bogis  
Contact Travers : Madeleine et Michel Blanc 032 863 51 74
- **Les Verrières / Les Bayards** – Jeudi 5 septembre 2019 – Gstaad

Contact Les Verrières : Roland Cand 032 866 16 13

Contact Les Bayards : Verena Perrin 032 866 12 75

- **Fleurier** – Mardi 17 septembre 2019 – Aquatis à Lausanne

Contact : CORA, Kelly Paraiso 032 861 35 05

- **Saint-Sulpice** – Mercredi 18 septembre 2019 – Aux Pléiades

Contact : Denise Pasche 032 861 18 69

- **Boveresse** – Jeudi 19 septembre 2019 – Rocher-de-Naye (Lac de Brey)

Contact : Charles Michel 032 861 30 64

Pour rappel, peuvent participer les femmes nées en 1955 et années antérieures et les hommes nés en 1954 et années antérieures.

